



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 27 novembre 2012 — N° 13

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Culture X.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage à Laurie Chartrand, jeune auteure.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration concernant les œuvres de M. Grégoire Brainin.

M. McKay (Repentigny) fait une déclaration afin de féliciter M. Jean Lussier qui a remporté 11 médailles lors des plus récents Jeux mondiaux pour pompières et pompiers.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage aux organismes communautaires du comté de Jean-Lesage.

27 novembre 2012

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration concernant Le Noir et Or du Collège de Valleyfield, qui a remporté le Bol d'or 2012.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de féliciter les membres de la FADOQ section Outaouais pour un gala de danse en ligne des plus réussis.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant la vigueur du mouvement coopératif dans la circonscription de Berthier.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant l'école primaire Roméo-Forbes, récipiendaire d'un prix d'excellence en intelligence collective du Réseau québécois de villes et villages en santé.

À 13 h 56, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 197 Loi sur la création d'emploi et de richesse par le développement durable de l'activité minière

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 197.

Dépôts de documents

Mme Maltais, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Régie du bâtiment du Québec.
(Dépôt n° 276-20121127)

M. Breton, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel 2011-2012 de la Fondation de la faune du Québec.
(Dépôt n° 277-20121127)

M. Bérubé, ministre délégué au Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du ministère du Tourisme;
(Dépôt n° 278-20121127)

27 novembre 2012

Le rapport annuel 2011-2012 du Palais des congrès de Montréal;
(Dépôt n° 279-20121127)

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Société du Centre des congrès de Québec.
(Dépôt n° 280-20121127)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Deltell (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 483 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une nouvelle école à Lac-Beauport.
(Dépôt n° 281-20121127)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Hamad (Louis-Hébert), conjointement avec M. Dubé (Lévis), présente une motion concernant le budget 2013-2014; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Le Bouyonnec (La Prairie), conjointement avec M. Drolet (Jean-Lesage) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant la taxe spécifique sur les boissons alcooliques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

27 novembre 2012

Mme Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, présente une motion concernant un mandat à la Commission de l'économie et du travail; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec M. Ouellette (Chomedey), M. Dubé (Lévis), et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10^e anniversaire de la Commission des relations du travail. Sa création, le 25 novembre 2002, représente un tournant important sur le plan des rapports individuels et collectifs du travail. Force est de constater qu'elle relève des défis constants reliés à l'ajout de nouvelles compétences et qu'elle assure l'application diligente et efficace du Code du travail ainsi que d'une trentaine de lois relevant de sa compétence;

QUE l'Assemblée nationale réaffirme l'importance de la mission de la Commission.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions, procède à des consultations particulières le 4 décembre prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

27 novembre 2012

Union des municipalités du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Directeur des poursuites criminelles et pénales
Barreau du Québec
Commission municipale du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 5 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 2 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chaque intervenant soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 22 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 28 minutes;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 6, Loi concernant la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, procède à l'audition de la Commission de la construction du Québec le 29 novembre prochain après les affaires courantes pour une durée d'une heure;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chaque intervenant soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 22 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 28 minutes;

QUE la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics;

27 novembre 2012

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de limiter les contributions à 100 \$ par électeur et de réviser le financement public des partis politiques;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat ajourné le jeudi 22 novembre 2012 sur la motion de M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, et sur la motion pour formuler un grief présentée par Mme David (Gouin), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À 17 h 58, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

27 novembre 2012

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, et sur la motion pour formuler un grief présentée par Mme David (Gouin), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

Le débat est ajourné au nom de M. Breton, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

À 21 h 30, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 novembre 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON